

JE SUIS INQUIET POUR MON ENTREPRISE. QUI PEUT M'AIDER ?

DEUX ASSOCIATIONS POUR SOUTENIR LES ENTREPRENEURS

Les Entrepreneurs doivent ANTICIPER les Difficultés et se faire AIDER

En cette période de pandémie, deux associations viennent directement en aide aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et ce de façon anonyme, gratuite et confidentielle

« Le capital santé du chef d'entreprise est le premier capital immatériel d'une entreprise », selon Olivier Torrès, professeur à l'Université Montpellier 1 et professeur associé à l'EM Lyon Business School. Lorsque les difficultés surviennent, ce capital santé, comme le capital financier est parfois soumis à de rudes épreuves... Or s'il est naturel de se préoccuper du second, qui se soucie du premier ? C'est ainsi que naissent parfois dépressions et idées noires.

CIP 84 et APESA 84... Derrière ces acronymes se cachent deux structures, deux associations indispensables pour les entrepreneurs, particulièrement en période de crise.

Le CIP ou Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises a mis en place une procédure exceptionnelle de contact via l'adresse mail cipvaocluse@gmail.com. Quel est son but ? Recevoir et informer sur la prévention des difficultés des entreprises et les dispositifs d'aide et de soutien. Le CIP rassemble la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil de l'Ordre des experts-comptables, le Centre de Gestion Agréé, la Maison de l'Avocat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Medef, l'agence locale de développement. Le CIP regroupe également d'autres acteurs impliqués en matière de prévention des difficultés des entreprises : des représentants de l'État ou des administrations tels le Préfet, le commissaire au redressement productif, la DIRECCTE, le directeur de la Banque de France, l'URSSAF, etc...

Le fonctionnement du CIP 84 est assuré par une trentaine de bénévoles professionnels (avocat, expert-comptable ou commissaire aux comptes et ancien juge du Tribunal de Commerce d'Avignon).

- **Il est à noter que ces entretiens sont anonymes, gratuits et confidentiels**

Coordonnées du CIP 84 :

141, rue des Rémouleurs - 84000 Avignon & Téléphone : 04 90 27 52 84

L'APESA ou Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigue est une cellule d'accompagnement (contact84@apesa-france.com). Comment cela fonctionne-t-il ? « Dès qu'un chef d'entreprise est diagnostiqué comme étant à risque ou si le chef d'entreprise se manifeste directement, une fiche d'alerte est immédiatement établie et transmise à un service centralisateur qui la traite dans les 24 heures maximum. L'information est ensuite transmise à un psychologue spécialement formé et qui réside non loin de l'entrepreneur afin qu'un contact soit pris très rapidement. L'association APESA prend en charge cinq consultations auprès du psychologue », affirme l'APESA 84.

Afin d'aider au mieux les entrepreneurs, l'association a mis en place un réseau de sentinelles chargées d'être en alerte pour détecter la souffrance. Il y a 41 personnes sentinelles en Vaucluse. Elles redirigent vers 24 psychologues installés sur l'ensemble du département.